

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

Présents : M Dumoulin Christian 1er adjoint, M Guerin Patrick 2ème adjoint, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme McLellan Katharina,

Excusée : Mme Malherbe Françoise

Ordre du jour:

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 août 2024.
- Assurances statutaires avec le CDG11.
- CDC du Limouxin : Projet Citeo.
- Questions diverses

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 août 2024.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 20 août 2024 n'appelant aucun commentaire de la part des membres présents a donc été adopté à l'unanimité des présents.

2) Assurances statutaires avec le CDG11.

Le CDG nous propose l'adhésion au contrat d'assurance statutaire souscrit par le centre de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Assureur : CNP Assurance effet 1/1/2025

Risques garantis :

- Décès
- Congé pour invalidité temporaire imputable au service
- Longue maladie, maladie longue durée
- Maternité y compris congés pathologiques / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant
- Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement
- Temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire
- Maintien du demi-traitement pour les agents ayant épuisé leurs droits à prestations

Garantis/Franchises/Taux de cotisations

Garanties IJ 100%

Pour les agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)

Tous les risques, avec une franchise de 10 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise) 8.09%

Tous les risques, avec une franchise de 15 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise) 7.61%

Tous les risques, avec une franchise de 30 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise) 6.12%

Pour les agents affiliés à l'IRCANTEC

Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire 1.10%

Tous les risques, avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire 1.02%

Tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire 0.92%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le CDG et choisi l'**option avec 30j de franchise.**

3) CDC du Limouxin : Projet Citeo.

La Communauté de Commune du Limouxin nous propose de signer une convention concernant le nettoyage des déchets abandonnés dans le cadre d'un appel à projet proposé par la société CITEO. Il est proposé que la CDC du Limouxin réponde à l'appel à projets et porte le plan d'action, en lien avec le plan local de prévention des déchets ménagers assimilés (PLDMA). Aucun engagement financier de la commune n'est attendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention inhérente avec la Communauté de communes du Limouxin, ainsi que toute pièce nécessaire dans le cadre de cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

Remplacement conteneurs pour tri sélectif

Thierry recherche qui contacter

Point sur les travaux

- Point sur travaux 2024 (subvention accordé en 2023
le virage de Maynard a été bétonné
L'entreprise Burgart doit commencer rapidement le reste des travaux : goudronnage Tournebouich, réparation support passerelle Tournebouich, trous monté de Bouriech. Vincent a pu faire le débroussaillage.
Nous avons encore quelques panneaux de rue à mettre en place, une date est à déterminer. Nous en profiterons pour reposer la passerelle de Tournebouich, nettoyer les panneaux de direction "hameaux"
- Nous avons déposé une demande de subvention pour améliorations chemins communaux 31 590 €
 - Bétonnage sur chemin d'En Coste
 - Goudronnage chemin du cimetière

Récapitulatif des subventions sollicitées

- Département 30% : 9477€
- CDC du Limouxin 15% : 4738,50€
- DETR (état) 35% : 11056,50€

=> financement commune 20% : 6318€ si toutes les subventions sont accordées

- Éclairage public / Dépose demande de subvention au SYADEN
 - éclairage public
l'entreprise Robert nous a fait un devis de 26533,50€ TTC
 - remplacement des 3 armoires de commande
 - remplacement luminaire par des LED
 - ajout de 2 lampadaires LED alimenté en solaire (1 au Cammas, 1 à Tournebouich)
Le coût du solaire est moins élevé que l'enfouissement des lignes pour l'alimentation électrique de ces lampadaires.
Notre projet n'est pas d'éteindre les lampadaires mais de baisser l'intensité lumineuse
La subvention est limitée sur des dossiers de 25 000 € maxi avec une subvention de 25%
La subvention doit être déposée avant fin avril 2025, la réponse du Syaden est prévue en juin. On devrait pouvoir faire les travaux 2ème semestre 2025.
 - Nous aimerions lancer une opération de déplacement des lignes électriques, au Cammas, pour les faire passer sur les façades des maisons comme cela a été fait sur le village. Ceci fera l'objet d'une autre demande de subvention après la fin du dossier éclairage.

- **Cimetière**

La reprise des tombes a été effectuée mercredi 16/10. les ossements trouvés ont été placé dans un sac avec le numéro correspondant au plan du cimetière. Les sacs ont été placé dans l'ossuaire de la commune. Les pierres tombales qui ont encore un nom seront placés mercredi 16 derrière le columbarium avec l'aide de Vincent et de son tractopelle.

Il faut attendre que la terre se tasse. On verra au printemps pour végétaliser le cimetière (Ray Grass, Tréfle) à la place du gravier, c'est une alternative au désherbage chimique et mécanique.

- **Mise aux normes électricité Mairie, cuisine et salle communale**

L'entreprise Stagé a fait les travaux mercredi 16/10

Commande groupée électricité

Nous avons été sollicités par le SYADEN pour adhérer à un contrat achat d'énergies. Nous allons adhérer pour l'achat d'électricité à partir de janvier 2025.

Chantier fibre

Élagage sous les lignes téléphoniques et fibre : c'est au propriétaire de le faire (1m en dessous de la ligne).

Il reste le chemin de Maynard, environ 500m de sapinette. Nous avons un devis de 6648€ qui a été envoyé au propriétaire de Bringou

Collège de rattachement

Nous avons demandé le rattachement à Couiza. La commission se réunit en novembre, cela ne devrait pas poser de problème. Cette procédure est plus longue que nous l'avions supposée. Il faut compter environs 18 mois!

Purge automatique circuit village

Le syndicat de l'eau prend en charge l'abonnement et la consommation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15